

Groupe traitant des questions 12 et 18

Par manque de temps, seule la question 12 a été abordée.

Quelles associations ? La discussion a commencé autour de la question posée pour en préciser certains éléments.

On s'est interrogé sur les associations en capacité d'intervention.

Certaines associations de quartier interviennent dans le domaine social si elles sont sollicitées par les familles.

Il s'agit de démarches individuelles mais la question de l'information aux familles se pose.

En ce qui concerne les associations en capacité d'intervenir, les thèmes suivants ont été évoqués : conduites addictives, sexualité, dyslexie, adolescence.

On a reparlé du comment faire passer de l'information aux parents. Il a été question de la recherche de cohérence avec une bonne liaison dans le cadre de l'école avec des ressources extérieures. Le souhait serait donc d'avoir une structure fonctionnant avec l'école, autour de l'école et disposant d'un agrément. Les moyens de support devraient être gratuits avec des aides prodiguées par des bénévoles.

Remarque : La question de la marchandisation est de l'interventions d'acteurs économiques a fait l'objet d'un consensus pour être rejetée.

On gagnerait aussi à mieux connaître quelles sont les pratiques parentales dans le traitement des difficultés scolaires.

Echec / réussite scolaire : La question de l'échec scolaire a été débattue en contrepoint de celle de la réussite dans la mesure ou pour accéder à la réussite il faut sortir des situations ou conduites d'échec par des remédiations appropriées. On souhaite un aménagement de cette école qui a montré certaines limites.

Le problème de la réussite en générale et des conditions pour y arriver fait intervenir la notion de sanction et/ou de coercition en opposition à l'épanouissement. La survalorisation de l'enseignement général pose problème et il faudrait revaloriser le travail manuel.

Il apparaît pour certains que les enfants d'enseignants sont dans conditions qui favorisent la réussite par plus de présence, la meilleure capacité à prodiguer une aide, la meilleure connaissance des arcanes du système, etc.

A partir des dispositifs en vigueur, aide au travail personnel, soutien il faut réfléchir à un approfondissement selon les besoins. L'entraide entre élèves et le tutorat sont des axes à développer également. L'intervention des surveillants et à fortiori des assistants d'éducation est requise également.

Les recours possibles, en cas de défauts ou de manques, n'existent pas pour tous les niveaux. Dans les limites actuelles peut on prendre des contacts avec des associations et selon quels modes d'intervention ?

La notion de plaisir à aller à l'école est associée à la réussite par un cercle vertueux.

Comment favoriser l'intérêt en ouvrant les élèves à certaines disciplines ?

Rythmes scolaires : Les rythmes scolaires ont été remis en question ainsi que les pratiques annexes hors temps scolaire d'activités sportives et culturelles diverses. Il s'agit de choix parfois parentaux parfois individuels mais les aptitudes à y faire face sont variables.

Les changements de classe au collège se heurtent à des difficultés liées à la spécificité de certaines activités.

Handicaps : On a ajouté que les accès aux handicapés méritaient un effort. Un rappel sur le rapport 2003 de la commission Schléret sur la sécurité dans les établissements scolaires est fait également.

A propos de la dyslexie les pratiques dans d'autres pays sont citées et on s'interroge sur la possibilité d'avoir l'intervention d'orthophonistes dans les écoles et du besoin d'un lien entre les enseignants et les orthophonistes traitant les élèves atteints de ce handicap. On a remarqué à cet égard que certains parents ne souhaitaient pas rendre public cet état de fait. A propos de l'aide aux enfants malades, hospitalisés ou non on a brièvement évoqué les dispositifs associant l'éducation nationale que ce soit l'école des enfants malades de Purpan, l' AIS et la commission départementale de l'éducation spéciale qui gère l'intervention des AVS.

Au titre du partenariat on a rajouté à la liste les dispositifs de télé enseignement comme le CNED avec les contraintes de suivi des devoirs.

Science – recherche : La situation de l'enseignement supérieur est de la recherche, notamment dans le domaine des sciences dures ont été évoqués.

Le rôle de l'école dans la valorisation de l'élève comme, le besoin d'un adulte référent et l'éducation aux choix ont été mis en perspective.

Recommandations :

On a dégagé, avec un relatif consensus, les trois points suivants :

- Comment coordonner des informations et des initiatives dans notre établissement ? en créant un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et en favorisant leur développement en France.

Remarque : On a parlé à cet égard de la nécessité d'avoir un noyau dur de permanents qui tournerait sur plusieurs établissements

- Repenser les rythmes scolaires et les contenus des programmes pour améliorer la réussite du système éducatif ?
- Associer tous les partenaires extérieurs à la communauté éducative pour diffuser des informations, susciter des vocations, donner de la motivation et valoriser les aptitudes et les goûts des élèves

Questions n° 1 et 21

❶ *Quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?*

× **l'égalité des chances**

Il s'agit de donner l'opportunité à tous les enfants d'accéder à un savoir commun, tout en tenant compte de la diversité des élèves. Ce n'est pas « amener » tout le monde au même niveau, mais permettre à chacun d'atteindre « son » meilleur niveau, pour qu'il puisse devenir le citoyen qu'il a choisi d'être. En effet, l'école ne doit pas servir juste à se préparer à exercer un métier plus tard.

Il nous paraît important de revaloriser les métiers manuels et leur formation : il ne faut pas que les filières technologiques interviennent trop tôt dans la scolarité, ni qu'elles soient des filières « à défaut de ».

L'égalité des chances, c'est l'égalité d'accès à la connaissance.

× la laïcité

Les croyances religieuses de chacun ne sont pas remises en cause, mais elles ne doivent pas intervenir à l'école.

La laïcité est la garantie de la liberté des élèves et des maîtres vis à vis de toute pression religieuse ou idéologique. Elle permet la protection des individus qui souhaiteraient s'affranchir de signes imposés (voile ou autres) par une communauté religieuse.

L'école est un lieu d'intégration sociale.

La grande majorité des participants au débat se prononce en faveur d'une loi sur la laïcité.

Mais certains se demandent si la nécessité d'une loi ne traduit pas un échec de notre société quant à une trop grande liberté religieuse à l'école.

D'autres craignent que cette loi aboutisse à l'exclusion des élèves voilées.

Nous sommes d'accord pour dire que la laïcité dépasse largement le cadre de l'école et que c'est un sujet qui concerne la société tout entière . Cela nécessite donc de la communication entre les enseignants et les parents.

Cette valeur de laïcité nous est donc commune, même si les moyens pour la mettre en œuvre sont divergents.

× la citoyenneté

Il faut tenir compte de l'évolution de la société et des différences de chacun.

L'école , en partenariat avec l'éducation donnée par les parents , doit enseigner le respect de l'autre, et par exemple permettre un autre regard sur les métiers manuels. L'école ne peut pas y parvenir seule, il faut certainement une évolution des mentalités.

Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

× la spécificité des enseignants de maternelle, élémentaire, collège et lycée :

Tous les participants au débat, qu'ils soient parents ou enseignants, déplorent un trop grand cloisonnement entre l'école élémentaire et le collège d'une part, et entre le collège et le lycée d'autre part. Pour les enfants, le passage au collège est un très grand changement, notamment par rapport aux lieux et à la façon de travailler. Il faudrait peut-être mieux les y préparer, même si des visites du collège se font déjà au cours du CM2.

Nous faisons le constat d'un manque de communication entre les enseignants de différents niveaux et il nous paraît donc souhaitable d'institutionnaliser davantage de rencontres entre les équipes enseignantes de 1^{er} et second degré plutôt que de mieux définir la spécificité de chacun.

× les métiers de l'éducation et de la vie scolaire :

Nous sommes tous d'accord pour dire que ces métiers doivent être développés . Il faut mieux les articuler avec les métiers de l'enseignement : on a besoin d'adultes dans les établissements scolaires.

Une personne propose qu'il y ait dans les écoles , et cela dès le plus jeune âge, comme dans les écoles canadiennes :

- une éducation à la méthodologie
- une éducation pour apprendre à faire des choix

× le soutien scolaire :

Actuellement, il existe des associations, extérieures à l'Education Nationale, qui proposent du soutien scolaire. Mais tous les parents ne sont pas forcément au courant de leur existence.

Au collège, actuellement, il n'existe des heures de soutien (fonctionnement de la classe en demi-groupes) qu'en 6^{ème}, en anglais.

Nous pensons que des heures de soutien seraient nécessaires à tous les niveaux du collège.

valeurs essentielles et communes à tous :

- l'égalité des chances face au savoir
- la laïcité comme garantie de la liberté de chaque individu et comme moyen d'intégration
- la citoyenneté

- assurer une meilleure communication entre enseignants de différents niveaux
- développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire et les intégrer aux métiers de l'enseignement

Discussion sur le constat

Evolution du système scolaire

- Le climat de l'école s'est dégradé pour tous : enseignants, élèves et parents.
- La dégradation du climat général est liée aux conditions d'exercice plus difficiles pour les enseignants et au manque de temps des parents dans le suivi de leurs enfants.
- Il apparaît à certains décevant de constater que seulement 6% des débats traitent du thème «les valeurs de l'école républicaine », alors qu'il est le socle de la réflexion : qu'elle école voulons-nous pour nos enfants ? On se pose la question des moyens à déployer sans définir au préalable d'objectif.
- La société toute entière vit un malaise par rapport à ses valeurs ; il rejait sur l'école. La question de base des parents est de savoir quelles valeurs transmettre à leurs enfants pour réussir en tant qu'élève et que citoyen.
- L'école a beaucoup changé parce que la société a elle-même beaucoup évolué : le côté consumériste touche l'école (choix des matières, des filières rentables en terme d'insertion professionnelle).
- Depuis 30 ans, le système scolaire a beaucoup changé. En 1970, seulement 16% de la population avait le bac. Le retard de formation a été comblé avec l'arrivée du collège unique. Mais depuis 1992, le nombre des entrées en seconde baisse.
- L'école a également relevé le défi du collège unique qui véhicule aujourd'hui des valeurs en contradiction avec la société libérale. L'école doit-elle donner une formation initiale, une culture pour s'adapter ou une formation professionnelle ?
- Le collège unique a trop uniformisé, balayé la diversité des élèves du fait d'un plus grand nombre. On ne tient plus compte de l'évolution individuelle de chaque élève.
- On peut établir une corrélation entre l'installation du chômage dans notre société et la baisse des performances de notre système éducatif. Pour l'améliorer, il faut régler la situation de l'emploi. Cette évidence ne figure dans aucun document mis à disposition du public dans le cadre de l'organisation de ce grand débat.

Les élèves

- Le public scolaire a changé : les classes sont de plus en plus hétérogènes.
- L'utilisation à domicile par les enfants du micro-ordinateur et de la télévision en fait un public très touché à touche et blasé.
- Il serait utile de créer dans les structures scolaires un « tiers lieu » destiné à l'écoute des élèves.
- Il ne faut pas sous-estimer le bien-être de l'élève à l'école pour qu'il se sente bien dans la société.
- Il est important de former les élèves à la réflexion, l'argumentation, à la capacité de choisir et dans cette optique, toutes les matières enseignées ont leur utilité.
- Les rythmes scolaires de notre système sont depuis longtemps montrés du doigt : longueur des journées, placement des matières à toute heure de la journée.
- Du fait de la massification, on aboutit à une formation de type « moule » qui ne laisse pas de place à l'autonomie de l'élève.

Les enseignants

- Ils disent assumer de plus en plus de nouvelles missions délicates : médiateur, assistante sociale. Les conditions de travail sont de ce fait difficiles pour assurer leur mission d'origine, transmettre un savoir.
- Le « mal être » des enseignants est mal perçu par les parents.
- Ils manquent de soutien de leur hiérarchie (au sens large), des parents avec qui le dialogue est insuffisant ou difficile.
- Ils partagent le sentiment de faire plus avec moins de satisfaction à la clé.
- Frustration partagée des enseignants qui ont le sentiment que les élèves ne viennent plus en cours pour s'enrichir.
- En 1970, ils avaient 33 semaines de travail, aujourd'hui 36. Ces semaines supplémentaires devraient permettre de placer des activités complémentaires qui semblent tout à fait nécessaires mais pas toujours faciles à mettre en place (responsabilité de l'organisateur-accompagnant, coût).
- L'origine du malaise des enseignants peut être expliquée par le passage de la logique de la connaissance à celle de la compétence de part la nécessité de préparer les élèves à un avenir professionnel.
- Frustration liée à un manque de moyens qui peut recouvrir différentes réalités : manque d'enseignants, de surveillants, de médecins ou/et infirmières scolaires. Il s'agit aussi du manque de flexibilité, de souplesse (exemple : dotation globale horaire), des restrictions en matière juridique liées à la responsabilité engagée dans le cadre de sorties organisées et encadrées par les enseignants. Le point le plus pénalisant reste aux yeux d'une majorité les classes surchargées avec lesquelles il est impossible de travailler dans de bonnes conditions, tout particulièrement en cours de langue.
- Conséquence à redouter : le développement de filières de formation privées qui vont dominer. Pour preuve, on peut noter la crise de vocation des enseignants dans le système public.
- Est annexée à la présente synthèse, une déclaration préliminaire des personnels enseignants de l'établissement.

Niveau des élèves en français

- Les enfants n'ont plus ou moins envie de lire : à la maison, l'usage de la télévision, du micro-ordinateur plus attrayants, se fait au détriment de la lecture.
- Ne faudrait-il pas mieux évaluer les méthodes d'apprentissage de la lecture pratiquées dans nos écoles primaires.
- 15 % des élèves quittent le primaire avec des difficultés en français, mais seulement la moitié conservent au collège de graves difficultés.
- En 2003, un élève de 6^{ème} a 5 heures de français par semaine contre 9 heures (dont 2 heures en groupe) en 1973.
- Notre langue est un outil primordial qui favorise les apprentissages, véhicule la culture. Il faut qu'elle retrouve toute sa place.

Les matières, les enseignements, les filières

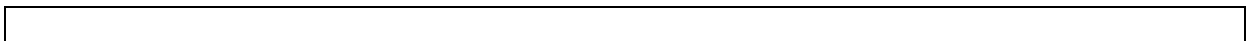
- Comme dans les années 1960, la sélection des élèves se fait toujours par les maths, les matières scientifiques, qui restent des matières de prédilection.
- Les options « langue ancienne » sont menacées de disparaître. Or, leur maintien est vital.
- On a introduit des matières nouvelles dont l'enseignement est prodigué au détriment de celles existantes qui semblent pourtant prioritaires.
- Il faut revaloriser les bacs pro, techniques, les BTS car l'on a besoin de compétences à tous les niveaux.

La formation pendant la vie professionnelle

- Le rôle de la faculté est trop négligé. Elle est gratuite, accessible à tous et devrait donc permettre la réorientation professionnelle.
- L'école a la lourde tâche de préparer à une vie professionnelle multiple en particulier car la formation continue est défailante dans notre pays.

Conclusion de l'atelier « Diagnostic »

- 1 . Limiter le nombre d'élèves par classe (15 à 20 maximum) ou privilégier au maximum le travail en groupe, c'est-à-dire en classe dédoublée.
2. Pourquoi ne pas limiter l'emploi du temps d'un enseignant, à l'instar de la Grèce par exemple, en se limitant à 14 heures hebdomadaires pour la fin de carrière.
3. Dans le cadre de la gestion de la carrière, il apparaît intéressant de pouvoir offrir la possibilité de changer de fonction pour les enseignants qui le souhaitent à partir d'un certain âge.



DECLARATION PRELIMINAIRE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
Débat sur l'École – Mercredi 7 janvier 2004

Lors des dernières grèves de mai et juin 2003, des centaines de milliers de fonctionnaires d'Etat ont clairement manifesté leur refus des projets gouvernementaux de décentralisation de la fonction publique.

Aujourd'hui, alors qu'il nous est demandé de nous prononcer sur un certain nombre de sujets concernant l'école, nous estimons devoir rappeler les principes pour lesquels nous avons cessé le travail et dont la pertinence reste toujours intacte.

Nous voulons une école qui assure l'égalité républicaine des chances à tous les élèves, quels que soient leur origine sociale et leur lieu de résidence.

Nous voulons une école protégée de toutes les influences et pressions, notamment idéologiques, financières ou mercantiles.

Nous estimons qu'au même titre que la santé, la protection sociale ou la culture, l'école ne doit pas être considérée comme une marchandise.

Or, rien à ce jour, dans la politique engagée ne nous donne vraiment des certitudes sur tous ces principes qui ont été, sont et doivent rester ceux de l'école républicaine en particulier et du service public en général.

Le débat engagé aujourd'hui ne peut faire l'impasse sur ces points fondateurs. L'intérêt des élèves en dépend et toute loi d'orientation future qui ne les prendrait pas explicitement en compte, ne saurait recueillir notre assentiment.

Il est de notre devoir d'en prévenir les acteurs du système éducatif, et en particulier les parents d'élèves, afin que ce débat ne s'engage pas sur des discussions périphériques ou annexes en oubliant l'essentiel qui est le cadre dans lequel va se situer demain notre système d'éducation.

Il semble évident aussi que nos débats ne peuvent cautionner par avance une loi d'orientation sur l'école dont les conditions de fonctionnement doivent faire l'objet d'engagements autres que formels (arrêt de la suppression des postes, statut de l'ensemble des personnels intervenant dans l'éducation, cadre d'exercice des responsabilités financières et pédagogiques, garanties quant au caractère national des programmes et des méthodes pédagogiques, de la délivrance et de la validité nationale des diplômes, engagement à faire en sorte que le budget de l'Education nationale redevienne effectivement la priorité de l'état central).

Nous avons toujours clairement exprimé que notre premier souci reste celui de l'intérêt des élèves ; nous y consacrons notre temps (et récemment notre argent...). En ce domaine, les effets d'annonces médiatiques ne suffisent évidemment pas ! Gageons que faute de ces indispensables précisions, ces discussions, éparpillées sur tout le territoire, ne pourront que renforcer le caractère individualiste de comportements consuméristes qui sont, finalement, autant d'atteintes à la démocratie.

Nous ne pouvons donc nous satisfaire d'un débat dont nous ne connaissons ni le devenir, ni les conditions politiques qui devraient normalement l'accompagner.